

BULLETIN D'INFORMATION DU SMAPI

(SYNDICAT DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Le mot du Président



La compétence GEMAPI, transférée au syndicat par les E.P.C.I., impose une adaptation de sa structure interne.

Depuis novembre 2020, une nouvelle équipe est en charge d'assurer les nouvelles interventions variées sur la problématique de l'eau, plus particulièrement sur l'entretien des cours d'eau.

Il est évident qu'aujourd'hui les interventions du syndicat doivent être coordonnées sur des linéaires ininterrompus par cours d'eau.

Les inventaires en cours seront les supports nécessaires à la planification des travaux.

La concertation avec les services en charge de la GEMAPI dans les E.P.C.I. permettra une répartition judicieuse des interventions suivant des critères d'intérêt général et d'un cadrage de la GEMAPI à définir.

Cadrage indispensable sur le territoire du SMAPI afin de maîtriser l'impact financier sur les budgets des E.P.C.I., en tenant compte des modifications du subventionnement des travaux.

Dès le mois de juin, le site internet sera terminé. Il offrira une information continue sur le syndicat, accessible aux élus et aux habitants des communes.

Deux bulletins d'information par an, en version papier, seront distribués aux délégués du syndicat, aux maires et aux délégués des intercommunalités.

Espérant répondre aux services que vous attendez, je suis à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou toutes suggestions pouvant améliorer le service.

Cordialement.
Marc DELECLUSE



PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU

p 2

UN EPAGE AU SERVICE DE LA GEMAPI

p 2

LES TRAVAUX DE 2020 - 2021

p 3

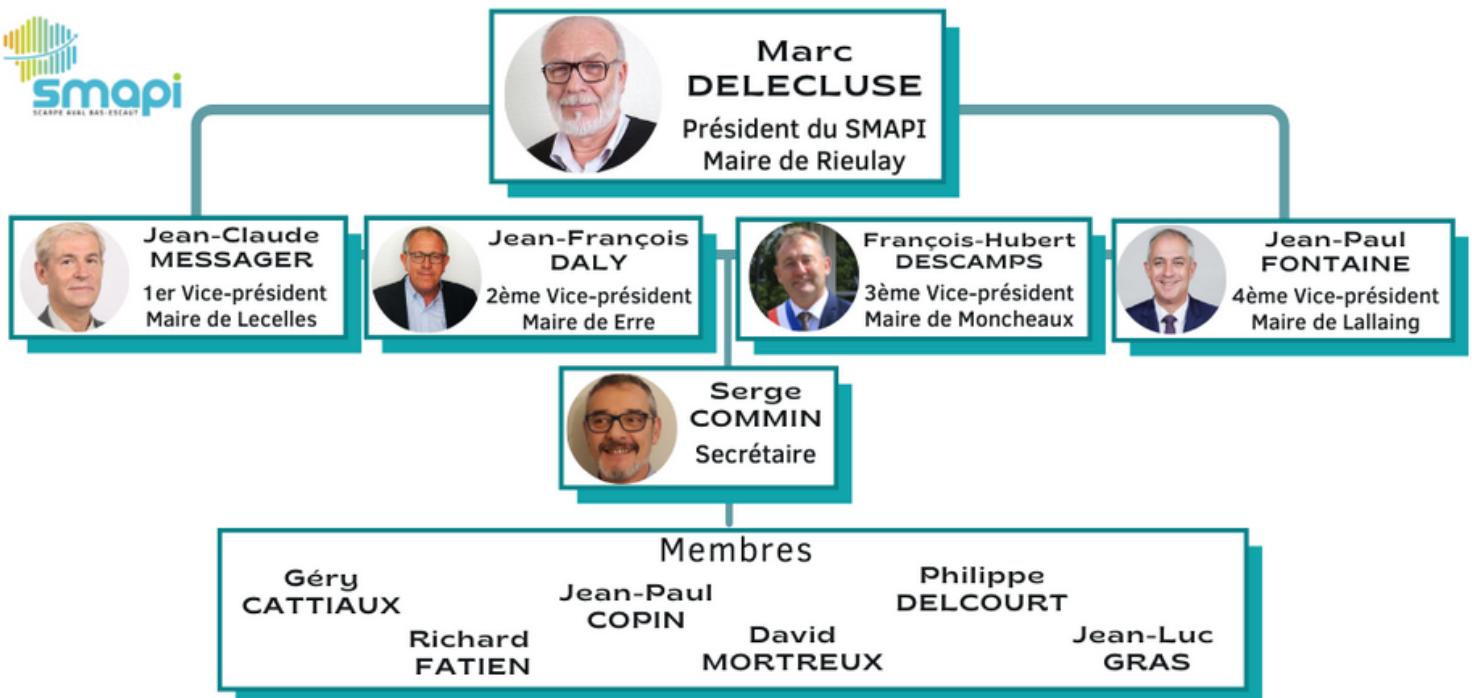
LA GESTION PLANIFIÉE DES MILIEUX AQUATIQUES

p 4

LE PROJET ELNONTRANSFRONTALIER

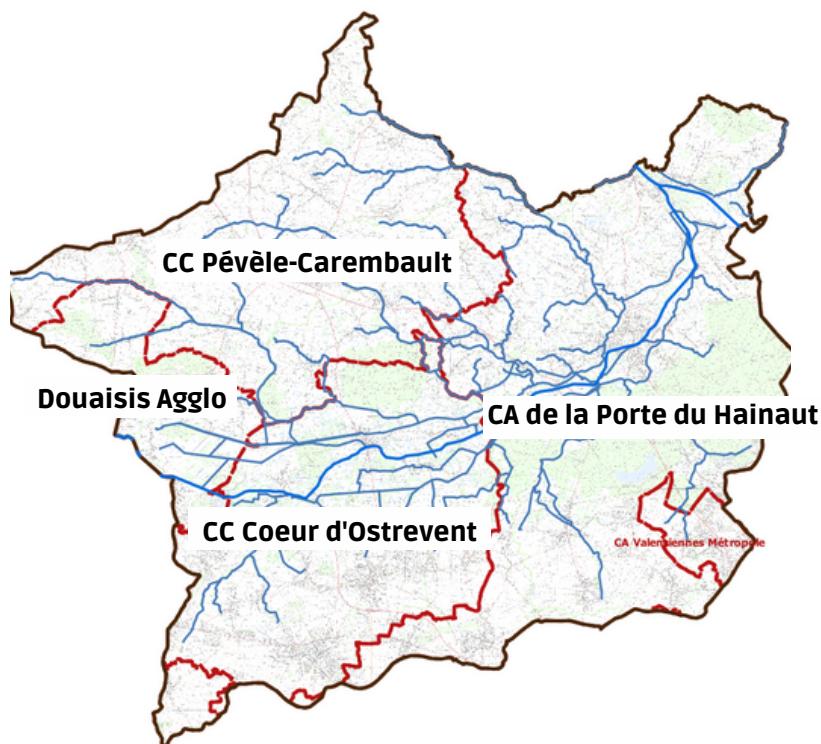
p 4

Le nouveau bureau du SMAPI



Un EPAGE au service de la GEMAPI

L'Article L213 12 du code de l'environnement dispose qu'un **EPAGE** (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux), tel que le SMAPI, est un syndicat mixte à l'échelle d'un bassin versant gérant la prévention des inondations ainsi que la gestion des cours d'eau non domaniaux.



Zone d'intervention du SMAPI

Le SMAPI est doté de la compétence **GEMAPI** (GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations), qui lui permet d'entreprendre l'étude des cours d'eau, la gestion d'ouvrages hydrauliques ainsi que la réalisation de travaux visant à entretenir les milieux aquatiques.

Il gère également l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau ainsi que la **prévention des inondations**, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Les travaux de 2020-2021

La Z.E.C de Landas-Orchies

Le projet majeur de 2020 est la récente construction de la **Z.E.C** (Zone d'Expansion de Crue) **de Landas-Orchies**, qui permet le débordement du Courant de l'Hôpital, responsable d'inondations principalement sur Beuvry-la-Forêt.

Pour rappel, en 2016, la commune avait essuyé des pluies diluviennes causant de nombreux dégâts.

Avec le soutien de la Région Haut-de-France, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Union Européenne et le FEDER, cet aménagement d'un montant total de **1 347 324, 10€ TTC** est désormais fonctionnel.

D'une capacité de 29 000 m³ d'eau et étendue sur 4,5 hectares, cette nouvelle Z.E.C. a déjà fait ses preuves en février 2021, permettant le débordement du cours d'eau suite à de fortes pluies.

En complément de cette fonction hydraulique, cette zone bénéficiera d'un **plan de gestion écologique**, permettant l'installation d'espèces animales et végétales typique des milieux aquatiques.

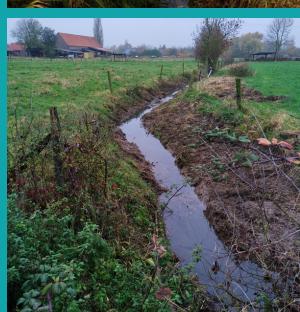


Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec les fonds européens de développement régional



Z.E.C de Landas-Orchies avant/après de fortes pluies

Les travaux d'entretien



En 2020, ce sont une trentaine d'actions qui ont été effectuées, tels que du fau cardage* et du retrait d'embâcles*, pour un coût total de 190 000 €.

En 2021, c'est une cinquantaine d'actions qui ont été menées sur le territoire du SMAPI (élagage, entretien de la ripisylve*, enlèvement d'embâcles et fau cardage) pour un montant total de **200 000 €..**

L'objectif de cet entretien différencié est de permettre le bon écoulement des eaux tout en favorisant le développement d'une ripisylve équilibrée et fonctionnelle.

Fau cardage*: coupe de la végétation aquatique.

Embâcle*: objet obstruant le cours d'eau.

Ripisylve*: Boisement riverain des cours d'eau

La gestion planifiée des milieux aquatiques

Plan de gestion des cours d'eau

Tranche 1 :

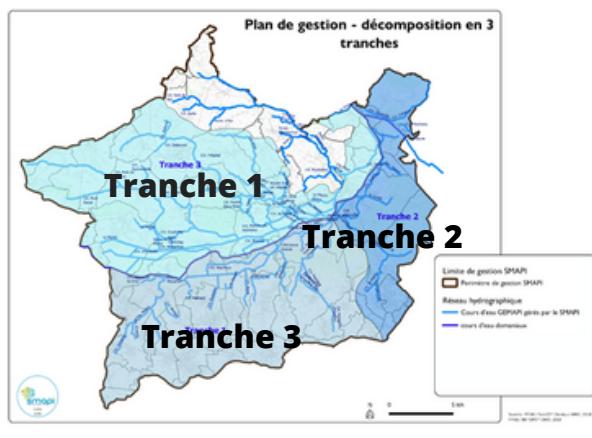
- Diagnostic terrain réalisé en septembre/octobre 2020
- Restitution des préconisations d'actions en juin 2021
- Dossier de déclaration d'intérêt général (DIG) pour les travaux d'entretien en cours d'instruction par les services de l'Etat

Tranche 2 :

- Diagnostic terrain réalisé en juin 2021
- Préconisations d'actions en cours de rédaction par le bureau d'études.

Tranche 3 :

- Diagnostic terrain prévu au printemps 2022



Gestion des milieux aquatiques

Bilan 2020

ZEC de Bellaing :

Gestion de la Jussie pour 27 783 €

ZEC de Quennebray :

Entretien et ouverture de milieux pour 3 698 €

Passe à poissons :

Entretien pour 5 068 €

Entretien de la part des agriculteurs sur la ZEC de la Pliche et de Lecelles

Total : 36 549 € TTC



ZEC de Quennebray

Le projet ELNONTRANSFRONTALIER



Depuis 25 ans, des inondations sont constatées de part et d'autre de la **frontière**, du fait du débordement du cours d'eau transfrontalier, **l'Elnon**. Les causes de ces inondations sont multiples : caractéristiques naturelles du bassin versant de la Scarpe aval, changement climatique, urbanisation croissante en **zone inondable** et évolution des pratiques agricoles.

Le **projet Européen** ELNONTRANSFRONTALIER est coordonné par le SMAPI pour la France, et par H.I.T. (**Hainaut Ingénierie Technique**) pour la Belgique.

Il a pour objectif principal la création de 4 **Zones d'Expansion de Crue** (Z.E.C.) le long de l'Elnon et de ses affluents. Elles seront situées à Mouchin, Rumegies et Lecelles pour la France, et à Rumes pour le versant Belge.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.elnontransfrontalier.eu



Inondations de l'Elnon en 2016



ELNONTRANSFRONTALIER